

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pénurie de matériaux, flambée des prix : Le Bâtiment en danger

L'économie globale du bâtiment se trouve confrontée à une crise sans précédent et il faut remonter très loin pour identifier une telle situation de pénurie des matériaux et une inflation exponentielle des prix (cuivre +51%, PVC + 114%, acier + 106%...).

Par communiqué de presse du 20 mai 2021 le gouvernement demande aux acheteurs publics de l'Etat dans les contrats de la commande publique en cours d'exécution de ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont liés aux envolées des prix des matières premières ou de pénuries d'approvisionnement des entreprises et quand cela est possible, d'accorder des reports de délais. Par ailleurs, une médiation de filière entre les différents acteurs du Bâtiment ayant pour objectif d'identifier les éventuels comportements abusifs, de sécuriser les approvisionnements ainsi que l'activité des entreprises.

Si ces mesures vont dans le bon sens, elles ne seront malheureusement pas suffisantes.

Aussi, la CAPEB Meuse tire la sonnette d'alarme et invite la sphère politique à réagir en définissant un cadre juridique clair visant à protéger les entreprises, au risque de bloquer les chantiers et toute l'économie du Bâtiment.

Une crise sans précédent

Difficultés d'approvisionnement, flambées des prix, retards de livraison, nombre d'entreprises se retrouvent aujourd'hui devant un paradoxe douloureux, disposer d'un carnet de commandes rempli et ne pouvoir en assurer la réalisation, faute de matériaux disponibles ou de rentabilité des chantiers.

L'ensemble de l'écosystème déjà fortement éprouvé depuis plusieurs mois du fait de la crise sanitaire et de ses multiples contraintes est plus que jamais fragilisé.

Devant la détresse de ses adhérents, la CAPEB a décidé d'interpeller la sphère politique locale avec des solutions :

- Déclarer cette situation de crise au titre de « Cas de force majeure »
- Définir un cadre juridique qui permette aux entreprises de revoir les conditions initiales de leur devis (marchés privés) ou de leur contrat (marchés publics) en termes de prix, de délais d'exécution et de pénalités de retard.
- Mettre en place de manière systématique des clauses d'actualisation et de révision des marchés.
- Rendre obligatoire la révision des prix des marchés par voie d'avenant

- Suspension des travaux sans application de pénalités de retard en cas de pénurie de matériaux ou matières premières qui ne permet pas l'exécution des travaux
- Favoriser et privilégier les circuits-courts en matière d'approvisionnement à l'échelle du territoire régional
- Mener une politique volontariste de soutien à la production et à la distribution des matériaux pour le marché national.

Dominique GASPARD Chef d'entreprise et Président de la CAPEB Meuse

« Les délais d'approvisionnement pour certains matériaux ont été multipliés par trois et les prix ont augmentés de plus de 35%. Nos fournisseurs n'arrivent plus à nous garantir des prix plus d'une journée et les prix peuvent également varier en fonction de la date de livraison. Ces situations sont impensables et ne permettent plus de respecter les délais et surtout mettent en péril la santé financière de nos entreprises.

L'artisanat du bâtiment de Meuse participe activement et organiquement à favoriser et maintenir un tissu économique et social fort, avec plus de 1000 entreprises et plus de 2 500 salariés. Si nous n'agissons pas très rapidement, l'ensemble de la filière du bâtiment va se trouver bloqué dans ses chantiers en cours mais aussi dans sa capacité à répondre positivement à la commande publique et privée à l'échelle du territoire. »

À propos de la CAPEB MEUSE :

La CAPEB Meuse est l'organisation professionnelle représentant les TPE et PME du Bâtiment de Meuse - Plus de 1 000 entreprises du Bâtiment dans le département - Plus de 2 500 salariés.

La CAPEB Meuse œuvre au quotidien pour la défense des entreprises locales. En parallèle de ce syndicalisme d'idées, la CAPEB Meuse développe un syndicalisme de services pour ses adhérents :

- *Service Formation et Qualification*
- *Service Juridique & Social*
- *Service Technique*
- *Service Informations & Documentation*
- *Service Emploi*
- *Service Réseau & Apport de marchés*

Contact presse :

David RAOUL - 06 38 93 41 83 - diretion@capeb55.fr